



COYE-LA-FORÊT

Membre de la communauté de communes de l'aire cantilienne

Le mot du Maire

Chères Coyennes, Chers Coyens,

Le Conseil Municipal du 5 avril sera consacré au vote du budget de l'année 2019.

Un budget particulier parce qu'il supportera une grosse partie des dépenses du projet cœur de ville (rénovation des écoles des Bruyères, solde des travaux de la maison médicale, début de la dernière tranche des travaux de l'école du Centre).

Ces travaux seront financés par des subventions de l'Etat et du Conseil Départemental ainsi que par la vente des terrains Impasse aux Cerfs. Afin de pallier le décalage de trésorerie, nous aurons recours à un emprunt court terme de 2,6 millions € qui sera remboursé totalement fin 2020.

Au total depuis 5 ans, ce sera 7,8 millions € qui auront été investis, financés par des emprunts de 2,5 millions € engendrant une annuité de 100 K€.

Ces travaux auront permis de rénover la totalité des bâtiments municipaux (sauf la Mairie), créer une maison médicale et un supermarché. Ces deux équipements généreront des loyers à hauteur de 88 000 € annuels. Au total ce sera donc seulement 12 000 € de charges annuelles nouvelles.

Il sera proposé au Conseil Municipal de ne pas faire varier les impôts locaux communaux.

Le dimanche 24 mars, un événement caritatif au profit de l'association Premiers de cordée a permis de collecter près de 2 400 € : merci aux bénévoles, aux 339 coureurs/marcheurs, aux spectateurs du concert de l'école de musique, à la fanfare et aux djembés qui ont animé la course et aux entreprises locales partenaires.

À compter du mois de mai, la périodicité de La Lettre de Coye change ; il y aura un numéro tous les 2 mois.

Bien à vous

François Deshayes

Ce mois-ci

Vendredi 5

Inauguration 38^{ème} Festival Théâtral
Centre culturel – 18h30
Festival Théâtral

Vendredi 5

Conseil Municipal
Mairie – 21h

Samedi 6

Entretien de la source du Bois Brandin
10h-12h
La Sylve

Samedi 6

Permanence de réception tenue par les élus
sans rendez-vous
Mairie 11h-12h

Dimanche 7

Goguette poésie
Centre culturel – 14h à 17h
Le Théâtre aux Champs

Samedi 13

Entretien du sentier botanique
10h-12h
Les Conférences de la Sylve
Centre culturel – 15h
La Sylve

Mercredi 17

Atelier Imprimante 3D
Bibliothèque – 10h-12h et 14h-16h
Sur réservation

Mercredi 24

Réunion publique d'information « éclairage nocturne »
Centre culturel – 20h30

Dimanche 28

Etranges étrangers
Centre culturel – 17h
Bibliothèque/Festival Théâtral

DERNIÈRE MINUTE

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Pour le prochain rendez-vous électoral du dimanche 26 mai, veuillez noter que les pièces qui permettent de justifier son identité lors du vote sont : passeport ou Carte Nationale d'Identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans, permis de conduire « sécurisé et conforme au format Union Européenne ». Pour vérifier, si vous êtes inscrit : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vous souhaitez jouer lors de la fête de la musique organisée le vendredi 21 juin à Coye-la-Forêt. Envoyez un mail à communication@coye.fr avant le 15 avril.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

La municipalité a engagé depuis deux ans un vaste programme de rénovation de l'éclairage public. Ce programme arrivera à son terme dans le courant de cette année. Les nouvelles installations à leds permettent des économies d'énergie et financière importantes. Au-delà de l'aspect économique et financier, notre but est également écologique. Afin de préserver au mieux notre environnement (faune et flore), la municipalité réfléchit sur l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit. Nous invitons tous ceux qui le souhaitent à participer à une réunion publique d'information le **mercredi 24 à 20h30 au Centre culturel**.

ÉLAGAGE

La belle saison est aussi l'occasion de rappeler aux habitants de procéder à la taille des haies qui sont sur leur terrain en veillant strictement à les contenir dans les limites de leurs propriétés.

Il est important d'élaguer vos arbres afin d'éviter des désagréments à vos voisins et des risques de coupures électriques lorsqu'ils sont situés près d'alimentation Enedis, ou de ligne d'éclairage public. Des chutes de branches peuvent provoquer des destructions plus ou moins graves ou des blessures aux personnes. Ils ne doivent en aucun cas déborder sur les espaces publics.

Le code de l'énergie reconnaît à Enedis le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. »

NUISANCES

Avec le retour, tant attendu, des beaux jours, revient aussi la saison des travaux et loisirs d'extérieur qui peuvent procurer, outre du plaisir, des désagréments, notamment pour le voisinage et la collectivité si l'on ignore un certain nombre des règles simples du vivre ensemble. Trois domaines concentrent la plupart des difficultés et des conflits de voisinage liés au retour des beaux jours : le bruit, le feu, les déchets... Pour préserver la tranquillité de tous, pour profiter d'un environnement agréable, il est indispensable que les activités dites « bruyantes » telles que travaux de bricolage, de jardinage, soirées à l'extérieur..., soient maîtrisées. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- samedis : 9h à 12h et de 14h à 19h
- dimanches et jours fériés : 10h à 12h (arrêté municipal n° 46/2003)

Pour les résidents en copropriété, certaines plages horaires peuvent, en outre, être interdites les dimanches et jours fériés : il y a donc lieu de se reporter au règlement de copropriété et de se conformer à sa prescription. Les feux sont interdits par arrêté préfectoral.

CIRCULATION

La vitesse sur la commune a été ramenée à 50km/h. Dans les semaines à venir une zone 30km/h va être instaurée et marquée au sol dans le centre-bourg, de La Galerie du Regard jusqu'à l'allée de la Ménagerie.

Une voie cyclable sera également créée de l'allée de la Ménagerie à la gare SNCF, dans les deux sens.

BOÎTE À LIVRES

Devant le succès de la boîte à livres du Centre culturel, nous mettons en place une boîte à livres Place de la Mairie dans l'ancienne cabine téléphonique. Cette boîte à livres a pour objet d'**accueillir un livre** qui vous a plu et que vous souhaitez partager avec d'autres lecteurs, non de se débarrasser des livres de son grenier. Nous espérons que chacun d'entre vous pourra y trouver des lectures intéressantes.

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 17 de 10h à 12h et de 14h à 16h, la bibliothèque vous propose deux ateliers « impression 3D ». Venez découvrir son fonctionnement et réaliser des objets simples (marque-page, porte-clés etc...) Après une brève introduction à la Conception Assistée par Ordinateur (CAO) chacun va découvrir comment passer d'un fichier informatique à un objet tangible (ex : marque-pages). Pour cette présentation de l'impression 3D et du fonctionnement d'une imprimante, différents principes seront présentés :

- le principe de l'extrusion,
- la fabrication par dépôt de matière,
- le fonctionnement d'un logiciel de tranchage (Cura),
- des sites dédiés à l'impression 3D (si accès internet),
- l'impression d'un petit objet en 3D.

Réservation au 03 44 58 45 48

(intergénérationnel à partir de 10 ans)

POINT INFO

LES ESCAPADES DU MINIBUS

Jeudi 4 : 9h-11h, Fosses

Jeudi 11 : 9h-11h, Lamorlaye

Vendredi 19 : Fort-Mahon, départ 7h30, retour dans la soirée

Jeudi 25 : Fort-Mahon, départ 7h30, retour dans la soirée

Minibus ouvert à tous, inscriptions obligatoires au 03 44 58 45 46



RÉSIDENCE LA SABLIÈRE

Actuellement trois logements disponibles à la location.

Formule intermédiaire entre le domicile et la maison de retraite, la Résidence de La Sablière accueille des personnes autonomes âgées de plus de 60 ans, mais qui ont besoin d'un cadre sécurisant.

Chaque résident jouit de son appartement comme tout locataire. Il entre et sort de chez lui comme il le souhaite mais la résidence est sécurisée.

Une auxiliaire de vie sociale est présente chaque jour. Elle s'assure du bien-être de chaque résident. Pour les nuits et les week-ends, il y a un numéro d'urgence.

Pour toute demande ou renseignement, vous pouvez composer le 03 44 58 74 39 ou le 03 44 45 23 07.

DIÉTÉTICIENNE

Victoria Fleurot, diététicienne-nutritionniste diplômée d'état, s'installe au Centre de Bien-être et santé.

Pratique basée sur la bienveillance, la convivialité et la confiance. Elle propose une prise en charge nutritionnelle individuelle et personnalisée à vos besoins (grossesse, surpoids, diabète, cholestérol, intolérances alimentaires etc...).

Passionnée de sport et de psychologie, sa spécialité est aussi la prise en charge du sportif et des troubles du comportement alimentaire. Sur rendez-vous au cabinet et à domicile dans un rayon de 15 kilomètres de Coye-la-Forêt.

Contact : 17 Route de Lamorlaye

Tél : 07 88 62 05 15

mail : fleurot.dieteticienne@gmail.com

Vie associative



FESTIVAL THÉÂTRAL

Coup de projecteur sur le 38^e Festival Théâtral du 3 au 23 mai.

À un mois du lever de rideau, c'est le moment de sélectionner vos spectacles !

Vendredi 5 à 18h30 au Centre culturel (entrée libre), laissez-vous guider par les conseils de l'équipe de programmation qui vous en dira plus sur ses coups de cœur. Puis l'intermède théâtral « *Une Vie d'artiste* », écrit par Jacques Bona, nous donnera un avant-goût de la 38^e édition, en nous interrogeant sur l'étrange métier de comédien. Enfin vous pourrez nous rencontrer autour d'un verre et réserver vos places.

En lien avec des textes contemporains aux sujets brûlants, le Festival s'est associé à la Bibliothèque municipale pour vous proposer une **lecture théâtralisée « Étranges étrangers » le dimanche 28 à 17h** par les comédiens de l'Atelier René Loyon et de la Cie Calliope afin de croiser les regards de ceux qui migrent et de ceux qui les regardent passer, de ceux qui crient, de ceux qui pleurent, de ceux qui rient malgré tout.

Informations et réservations sur www.festivaltheatraldecoye.com

GOGUETTE POÉSIE

Dimanche 7 de 14h à 17h : VIVE LE PRINTEMPS JOLI ! au Centre culturel, entrée libre.

Venez chanter et rire, venez chanter et dire des petits mots de poésie. Tout le monde peut venir ! On amène qui un gâteau, qui un jus de fruits, ou seulement son envie d'être ensemble un petit moment, avec les chansons françaises d'antan ou d'aujourd'hui, pendant un après-de printemps.

Théâtre aux Champs 06 12 33 18 66 / 06 12 49 90 57

ASSOCIATION DES FAMILLES

Le dimanche 2 juin se déroulera la 15^{ème} édition de la Grande Brocante de l'Association des familles

Une journée conviviale et chaleureuse, si vous souhaitez y participer procurez-vous le bulletin d'inscription : à la Mairie, au Centre culturel, au « Régent », chez « A Coye Bon » et au « G20 » à partir du 13 avril. Par téléchargement sur le site de la mairie www.coyelaforet.com rubrique « vie associative \ événements associatifs ». Le recevoir par email en faisant la demande à associationdesfamillescoyelaforet@laposte.net ou en le demandant par téléphone au 06 74 37 80 82

Réservez votre place.

ATTENTION

Il n'y aura pas cette année de distribution des bulletins d'inscription par courrier pour les participants Coyens de l'édition 2018. Si nous disposons de votre adresse mail un message vous sera envoyé d'ici au 13 avril, vérifiez votre messagerie.

Les places seront attribuées au fur et à mesure des inscriptions sans choix possible.

Date limite d'inscription le 18 mai.

Prix : 5€ / mètre (minimum 2 mètres) pour les particuliers,

10€ / mètre (minimum 2 mètres) pour les titulaires d'une licence professionnelle (alimentaire ou non).

Pour assurer l'accueil des exposants, la circulation et l'organisation de la brocante, notre équipe a besoin de renfort. Si vous souhaitez nous aider n'hésitez pas à nous contacter.

COYE EN TRANSITION



Parmi les objectifs de l'association, il y a la recherche d'une alimentation saine, locale, respectueuse de l'environnement et de la biodiversité. La première distribution de l'AMAP (Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne) aura lieu le **mardi 2 de 18h30 à 19h30** au Centre de Bien-être 17 route de Lamorlaye. Lors de la réunion publique d'information du 5 mars, le projet AMAP a reçu un excellent accueil et 30 personnes ont pu être inscrites pour ce démarrage. Une liste d'attente est mise en place et nous espérons pouvoir accueillir davantage de personnes à partir de la rentrée.

Un autre de nos objectifs est la réduction des déchets à Coye-la-Forêt. Pour cela, la mise en place de composteurs est à l'étude avec le Parc Naturel Régional Oise Pays-de-France et la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC). Il existe déjà 2 sites de composteurs dans le village : aux Jardins à La folie, près de l'école des Bruyères et chemin de Montgrésin, en direction des étangs de Commelles. L'installation de composteurs suppose l'implication de responsables. Si vous avez envie de nous aider à réduire les déchets en produisant un compost bénéfique pour vos plantations, rejoignez-nous !

AMAP : <https://coyeentransition.wordpress.com/amap/>
COMPOSTEURS : Coye en Transition / Zéro déchet : <https://coyeentransition.wordpress.com/actions-en-cours/zero-dechet/>

POINT INFO

MAISON MÉDICALE

5 Impasse aux Cerfs

Médecins généralistes

- Docteur Sophie BEAUFRETON

RDV via Doctolib.fr ou au 09 54 94 28 34

- Docteur Angélique FORTUNE

RDV au 03 44 65 74 64

- Docteur Fanny RINALDO - ZAMI

RDV via Doctolib.fr ou au 03 44 60 05 52

En cas d'urgence appeler le 15

Infirmiers

- Permanences du lundi au vendredi de 11h à 11h30 et RDV au 03 44 70 22 52

ou au 06 30 71 88 82

Kinésithérapeutes

- RDV au 09 88 04 64 63

Orthophonistes

- RDV au 06 08 53 97 21

Psychologue

- RDV au 06 80 47 45 92

ASSURANCE MALADIE

Officiellement lancé en novembre dernier, le Dossier Médical Partagé (DMP) a déjà convaincu plus de 90 000 Oisiens, qui ont majoritairement créé leur dossier sur internet, en pharmacie ou dans une agence de l'Assurance Maladie.

Gratuit et confidentiel, le Dossier Médical Partagé est la mémoire de votre santé !

Pour créer votre DMP, c'est simple !

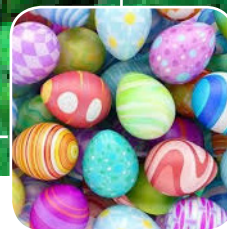
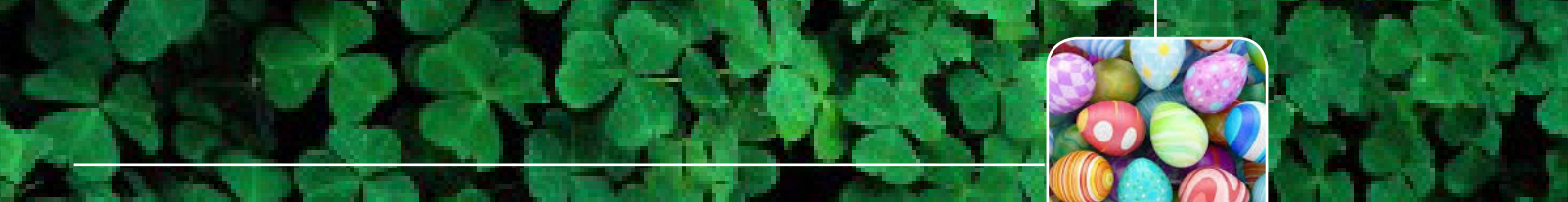
• Rendez-vous sur dmp.fr, muni de votre carte Vitale

• Demander à votre pharmacien d'ouvrir votre DMP

• Il est également possible d'ouvrir votre DMP dans les agences CPAM à Beauvais, Creil, Compiègne

EXPOSITION

Kim Sen, spécialiste de la calligraphie chinoise, exposera ses dernières œuvres, dont certaines méritent le détour, du 1^{er} au 30, 35 rue de l'Orée des Bois. Prendre rendez-vous pour la visite au 03 44 58 67 00.



LA SYLVE

Samedi 6 de 10h à 12h : entretien de la source du Bois Brandin ; suivi de l'apéritif. Se munir de gants, pelle, râteau, sécateur,... Rendez-vous sur le parking au bout de l'Avenue du Bois Brandin.

Samedi 13 de 10h à 12h : découverte et entretien du sentier botanique, rendez-vous Place du Sauter, à l'entrée de la route des Étangs de Commelles.



Samedi 13 à 15h : Conférence de La Sylve au Centre culturel, « **La Shoah et les Justes** ». Durant la Seconde Guerre mondiale, des hommes et des femmes se sont levés, choqués par les exactions envers les Juifs dont ils étaient témoins. Grâce à eux, les trois-quarts des Juifs de France ont survécu à la Shoah. Venant de toutes les classes de la société, il n'y a pas de profil type. Individuellement ou au sein de réseaux, de nombreuses femmes et des hommes de toutes conditions sociales, d'opinion et de religion différentes, animés par un même refus de la barbarie, par le sens de la solidarité et empreints d'humanité ont bravé l'indifférence générale, certains

au péril de leur vie. On les appelle « Les Justes parmi les Nations ». Sur les 4086 personnes qui se sont vues décerner le titre en France, 22 ont agi dans le département de l'Oise, auxquels s'ajoutent de nombreux anonymes mais dont l'action a été tout aussi importante. Au travers d'une sélection de portraits, nous reviendrons sur cet épisode essentiel de l'histoire de la Shoah.

Karen Rebeyrotte-Taieb est responsable des Archives au Mémorial de la Shoah à Paris. Auteur de « Je vous écris du Vel d'Hiv », Robert Laffont, 2011 et « Paula, survivre obstinément », Tallandier, 2015.

Pour toute information ou question sur La Sylve, consultez notre site « lasylve.fr ».

LA CLAIRIÈRE DES SOURCES

Atelier nutrition : samedi 27 de 14h à 17h « la cuisine minceur », atelier pratique pour apprendre à cuisiner avec des astuces révolutionnaires pour maigrir là où vous le voulez.

Soirée astronomie : soirée du 9 mars reportée à une date ultérieure en raison d'une mauvaise météo.

Renseignements et inscriptions :

06 22 42 32 78

contact@laclairieredessources.org

Retrouvez notre programme sur

www.laclairieredessources.org

VESTIAIRE DE SOFIE

Voici bientôt un an que le nouveau local du Vestiaire de Sofie est ouvert Chemin de Montgrésin, avec toujours le même succès ! Les clients, de plus en plus nombreux, et les bénévoles apprécient cet endroit très agréable, bien agencé, propre et clair. Les dons continuent à affluer, pour faciliter leur mise en rayon, merci de ne déposer les vêtements, livres, objets divers (propres et en bon état), que pendant les heures d'ouverture.

Du lundi au samedi : 10h-12h et 15h-18h

En avril, place à la foire aux livres : 1 gratuit pour 2 achetés.

En attendant le soleil, c'est le moment de préparer vos lectures de vacances ! « La lecture est l'aliment de l'esprit » Sénèque

EXPRESSION DES GROUPES D'ÉLUS MUNICIPAUX

Ensemble pour Coye-la-Forêt

Beaucoup de nos concitoyens demandent à être associés aux décisions qui impactent leur vie quotidienne.

Au niveau local sur des questions comme l'éducation, le logement social, l'aménagement urbain, la solidarité, l'écologie, l'environnement ou encore la culture... les Coyens et les Coyennes ont certainement des idées.

A la municipalité de s'en saisir.

A l'exemple des rythmes scolaires qui il y a trois ans ont été un sujet d'actualité donnant lieu à de nombreuses enquêtes la réforme adoptée à l'époque tenait compte des besoins

physiologiques des enfants leur permettant de découvrir d'autres horizons que ceux habituellement proposés par les enseignants par les activités variées mises à leur disposition. A la rentrée scolaire 2018-2019, le Maire et son Adjointe chargée des affaires scolaires ont choisi de revenir sur l'ancienne organisation en indiquant que les parents auraient, de toute manière, choisi cette nouvelle disposition, même si celle-ci était défavorable aux enfants accueillis. Bien entendu, le débat reste ouvert entre les besoins des enfants et les souhaits des parents. C'est pourquoi nous pensons qu'un sondage pourrait être réalisé auprès des

familles qui prendront ainsi leur responsabilité. Le logement social, l'environnement et autres sujets mériteraient de donner lieu à consultation et implication des habitants de la commune.

A nous d'imaginer, de trouver et de proposer la meilleure solution pour impliquer ou consulter les habitants sur des sujets majeurs.

Nous vous invitons à consulter le blog coye29.com
Vos élus : Alain Mariage, Isabelle Domenech et Claude Lebre

ÉVÉNEMENTS DE LA VIE

Naissance
Mathys JAMBON

Mariage
Lionel GRALL et Karine DE CARLI

Décès
Thérèse LOEWERT

EN CAS D'URGENCE

Composer le 15

Editeur : Mairie – Place de la Mairie 60580 Coye-la-Forêt
Directeur de la publication : N. Lambret
Imprimeur : SB Graphic
38, rue Gay Lussac - 77290 Mitry-Mory
Dépôt légal à parution
Ce périodique est rédigé avec le concours de la Commission municipale Communication : F. Deshayes, N. Lambret, S. Faupoint, I. Glevarec, B. Varon, P. Fontaine, P. Virgitti, G. Decamps, C. Lebre.